



RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ A LA QUESTION de Mme la Conseillère générale Laurence Bourgeois intitulée « Projet de réaménagement de la place de Vollèges »

Préambule

Lors du plénum du 9 mars, Mme la Conseillère générale Laurence Bourgeois a adressé une question écrite au Conseil municipal. La Municipalité en a pris connaissance et en a informé les services « Aménagement du territoire et mobilité » et « Travaux publics ». La réponse formulée ci-dessous tient compte des deux parties distinctes qui composent la question déposée.

- 1. Plusieurs voisins de la place située au nord de la maison de commune à Vollèges m'ont demandé où en était le projet de rénovation de la place de Vollèges. En effet, il y a quelques temps, vous aviez invité les voisins de la place à une séance afin de réfléchir ensemble à une solution de rénovation. Où en est donc ce projet ?*
- 2. En outre, depuis la fusion des communes, nous avons eu la chance de voir vivre le centre du village grâce aux nombreux employés de la commune, cependant, ce nombre important amène aussi beaucoup de véhicules sur les zones bleues du centre du village. Ne serait-il pas possible d'améliorer cette situation ?*

Développement

1. A la suite de la séance organisée avec la population de Vollèges le 31 janvier 2020 et à la fusion des communes, les Services « AT et mobilité » et « Travaux publics » ont repris conjointement le projet de réaménagement du cœur du village de Vollèges.
Celui-ci est en cours d'élaboration auprès des bureaux Grept – Arc - Citec et a fait l'objet d'un premier rendu actuellement en discussion au sein des services précités pour valider les emplacements des places de parc privées et ainsi éviter du trafic inutile sur la place.
Ce premier rendu est un avant-projet qui servira de base pour discuter avec les propriétaires concernés en juin 2022.
Une fois les discussions menées, il conviendra de mettre à jour ou modifier l'avant-projet. Ce dernier fera l'objet d'une séance de présentation publique en automne 2022 avant sa mise à l'enquête publique prévue en hiver 2022.

2. En ce qui concerne les besoins en place de parc, le Conseil Municipal a validé le 5 avril 2022 la mise à l'enquête publique d'un projet de création de 16 places de parc au Paquet pour un coût estimé à CHF 180'000. La mise à l'enquête publique paraîtra prochainement dans le BO pour des travaux envisagés en automne 2022. Ce projet a pour objectif de libérer l'espace de la place devant le bâtiment communal et de la valoriser, comme décrit au préalable.

Réponse adoptée par le Conseil municipal en séance du 26 avril 2022.

Pour le Conseil municipal

Christophe Maret
Président

Pierre-Martin Moulin
Secrétaire général

État existant



État projeté



Historique du projet

- Route communale jusqu'en 2012
 - Places de stationnement existantes
- 2012 : Classement en route cantonale, réaménagement et suppression des places
- 2016 : Réaménagement de la Route de Bagnes et de la place du village
- 2020 : Étude Citec - nombre de places suffisant pour 30 employés communaux
- 2021 : 34 places de travail à la Commune, augmentation des activités à la salle du Casino et développement de la brasserie



Les objectifs

- **Accompagner** la vie locale (salle du Casino, église, salle du CAD, brasserie, utilisation de la Maison de commune)
- **Répondre** à un besoin immédiat de la population en places de stationnement
- **Supprimer** le stationnement sauvage au centre du Paquet (ci-contre)
- **Réaliser** un projet simple, de faible impact (grilles-gazon) et pouvant évoluer à long terme
- **Libérer** de l'espace sur la place de Vollèges
- Les Posettes ne répondent pas au besoin de stationnement de proximité (600 mètres à parcourir ~ 10 minutes) et poseraient un problème de sécurité le long de la route cantonale



Place de Vollèges

- Rencontre des propriétaires en juin
- Participation publique en août